

Canadian Literacy and Learning Network

RÉSUMÉ

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), réalisée en 1995 par l'OCDE et Statistique Canada, ainsi que l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA) réalisée en 2004 par le gouvernement du Canada, le NCES et l'OCDE, il existe de toute évidence un **lien marqué entre les niveaux de littératie et le potentiel économique d'un pays**. D'après ces études, de nombreux Canadiens adultes n'ont pas le niveau de littératie ni les compétences essentielles jugées nécessaires pour réussir dans un environnement de plus en plus complexe chez eux, dans la collectivité, au travail et au sein de la société canadienne en général.

Pour atteindre les objectifs énoncés par le Comité permanent dans le cadre des consultations prébudgétaires (une reprise économique soutenue, des emplois durables et de qualité, de faibles taux d'imposition et un budget équilibré), le gouvernement doit investir dans l'élaboration de stratégies à long terme qui aideront à assurer que **tous les Canadiens adultes** sont en mesure de contribuer à la croissance économique continue et soutenue du Canada. À cette fin, le Canadian Literacy and Learning Network présente les recommandations suivantes :

1. Instaurer un crédit d'impôt pour les employeurs qui participent à l'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles;
2. surveiller le processus de consultation en rapport avec les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT);
3. enchâsser une stratégie en matière d'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles dans la Stratégie sur l'économie numérique prévue.

INTRODUCTION

Le Canadian Literacy and Learning Network (CLLN) est un regroupement national qui œuvre en faveur de l'alphabétisation et de l'amélioration des compétences essentielles dans l'ensemble du Canada. Depuis trois décennies, le CLLN sert de tribune et de forum

pour les organismes d’alphabétisation de même que pour les enseignants et les apprenants partout au pays. En coopération avec les organismes membres et les représentants des apprenants de chaque province et territoire, nous fournissons une assistance ad hoc sous forme d’activités de perfectionnement professionnel, de conscientisation, de recherche et de développement des capacités.

Quant aux organismes faisant partie de notre mouvement, ils représentent des centaines d’éducateurs chargés de l’éducation des adultes et des milliers d’adultes qui suivent des cours. Les organismes offrant des programmes d’alphabétisation et d’amélioration des compétences essentielles aux adultes sans emploi et sous-employés sont un élément clé qui contribue au développement de la main-d’œuvre canadienne. De plus, ils s’occupent des apprenants adultes qui cherchent à accroître leurs compétences pour une foule de raisons autres que professionnelles (p. ex. engagement civique ou apprentissage des questions financières).

Que signifient les termes littératie et compétences essentielles?

Dans notre société moderne axée sur la technologie, **chaque personne** a besoin d’un éventail de capacités plus poussées pour réussir dans un contexte de plus en plus complexe chez soi, dans la collectivité et au travail. On entend par compétences essentielles¹ les compétences dont chaque personne a besoin pour le travail, l’apprentissage et la vie. Les compétences en littératie sont les compétences fondamentales sur lesquelles se base le développement de toutes les autres compétences. Ensemble, la littératie et les compétences essentielles nous donnent les compétences de base dont nous avons besoin pour faire partie de la population active, adapter le milieu de travail au changement et connaître la réussite au travail, à la maison et dans la communauté.

MISE EN CONTEXTE

La plupart des adultes qui suivent des cours de formation ou de perfectionnement en littératie et en compétences essentielles ont des objectifs très semblables : s’ils sont sans emploi, ils veulent améliorer leurs perspectives d’emploi; s’ils occupent déjà un emploi,

ils veulent garder leur emploi ou acquérir les compétences nécessaires pour occuper un meilleur emploi. Ils veulent tous obtenir de meilleures possibilités d'existence pour eux-mêmes et leur famille et acquérir les compétences et la confiance requises pour participer pleinement à la société canadienne; en outre, ils veulent contribuer à une économie canadienne forte.

Actuellement, les possibilités de perfectionnement sont offertes dans le cadre de divers programmes (y compris dans les lieux de travail) et suivant des méthodes pédagogiques variées. Bien que les responsabilités en matière d'éducation et de formation soient de compétence provinciale et territoriale, plusieurs des problèmes en question se posent systématiquement dans chaque province ou territoire : les programmes d'apprentissage sont insuffisamment financés, le personnel doit suivre une formation initiale puis des cours de perfectionnement constants, et c'est une question mal comprise en général (pour ne mentionner que quelques problèmes répandus). De plus, les apprenants adultes ont à surmonter de nombreux obstacles communs partout au pays. Mentionnons entre autres le manque d'accès à des services de garde, l'obligation de se déplacer et la nécessité d'obtenir un soutien constant en dehors du milieu d'apprentissage.

Les priorités et les niveaux d'aide financière dans ce domaine varient selon la province ou le territoire. Les priorités en matière de financement visent également des objectifs différents. Dans certaines provinces, on offre une aide financière uniquement à la formation de la population active ou à la formation avant emploi. Dans les provinces où un financement est accordé à la formation de la population active et en milieu de travail, il existe parfois un écart entre les types de formation offerte et les besoins en matière de compétences du travailleur.

Même compte tenu de ces défis et de ces contraintes, les organisations partout au Canada offrent des programmes utiles et de précieux services aux adultes. Toutefois, pour assurer une reprise économique soutenue au Canada, nous devons repenser nos façons de voir la formation et le perfectionnement. Au XXI^e siècle, la population active et le milieu de travail changent. Les travailleurs sont plus mobiles, le nombre de travailleurs autonomes

augmente sans cesse, les lieux de travail sont flexibles et les petites et moyennes entreprises demeurent des éléments dynamiques et diversifiés de l'économie canadienne².

Que savons-nous au sujet de la littératie et des compétences essentielles au Canada?

Une bonne partie de nos connaissances au sujet des niveaux de littératie et de compétences essentielles au Canada vient de notre participation à deux enquêtes internationales³. La première est « l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes » (EIAA) réalisée conjointement en 1994 par sept pays, lors de laquelle on a recueilli des renseignements auprès de 5 000 Canadiens âgés entre 16 et 65 ans. La deuxième étude, fruit elle aussi des efforts concertés de sept pays, est « l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes » (ELCA), qui date de 2004. Pour ces deux enquêtes, on avait conçu les tâches de littératie spécifiques d'après l'ordre de difficulté, subdivisées en cinq niveaux globaux, le niveau 1 étant le plus bas et le niveau 5 le plus élevé. Dans l'étude EIAA, le niveau 3 correspondait au degré de maîtrise jugé nécessaire pour que les adultes puissent continuer à apprendre par eux-mêmes et tirer leur épingle du jeu sur le marché du travail⁴.

L'enquête EIAA est la première étude qui a fait ressortir clairement la corrélation entre les niveaux de littératie et de nombreux facteurs socioéconomiques comme la santé et le bien-être, de même que **le lien marqué entre les niveaux de littératie et le potentiel économique d'un pays**. Selon les résultats de cette enquête, jusqu'à 43 % des citoyens âgés entre 16 et 65 ans se situent au niveau 1 ou 2. Cela suppose qu'ils ne possèdent pas les capacités fondamentales requises pour apprendre de nouvelles compétences ou acquérir de nouvelles connaissances. Cette enquête a aussi révélé que beaucoup d'adultes croient qu'ils n'ont pas de problème sur ce plan, même si leur évaluation prouve le contraire.

L'AVENIR QUE NOUS DEVONS FORGER

Nous serons en mesure de développer et de soutenir la croissance de l'économie canadienne si nous adoptons des stratégies en matière d'éducation, de formation et d'emploi qui permettent d'offrir les programmes et les moyens d'assistance nécessaires.

La prospérité économique dépend de travailleurs ayant les compétences dont ils ont besoin pour les emplois disponibles mais il est nécessaire d'adopter une approche à plusieurs volets : les adultes à la recherche d'un emploi qui ont de faibles compétences en littératie ont besoin de programmes qui leur permettront d'accroître leur employabilité; les travailleurs occupant un emploi ont besoin d'une formation au lieu de travail qui leur permettra de « relever les défis posés par les technologies en perpétuelle évolution, la mondialisation croissante et les changements démographiques⁵. » Ils nous faut des stratégies à long terme en matière d'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles.

Il faut que le gouvernement fédéral joue un rôle moteur en renforçant la coopération politique à l'échelle nationale. Nous avons besoin d'une stratégie uniforme pour relever les défis qui se posent aux Canadiens désireux d'entrer sur le marché du travail, aux adultes faisant actuellement partie de la population active et aux employeurs. À notre avis, le prochain budget doit mettre l'accent sur les trois priorités ci-dessous :

1. instaurer un crédit d'impôt pour les employeurs qui participent à l'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles;
2. surveiller le processus de consultation en rapport avec les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT);
3. enchâsser une stratégie en matière d'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles dans la Stratégie sur l'économie numérique prévue.

Chacune de ces recommandations aidera le gouvernement fédéral dans le cadre des mesures prises en vue de soutenir et de créer des emplois durables et de qualité, de maintenir des taux d'imposition faibles et d'assurer un budget équilibré. Chacune de ces recommandations aidera à assurer une main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires pour contribuer à la reprise économique au Canada.

Recommandation un – Instaurer un crédit d'impôt pour les employeurs qui participent à l'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles.

Il existe déjà des crédits d'impôt pour l'embauchage et la formation au Canada mais il faut rafraîchir les politiques et les programmes rattachés à ces incitatifs. Les employeurs, tout comme les employés, doivent avoir accès à un « menu » flexible composé de possibilités de formation et d'incitatifs en la matière. Tandis que les compétences dont les Canadiens ont besoin pour participer pleinement à la vie moderne évoluent, le gouvernement fédéral doit soutenir le développement d'une culture de l'apprentissage au sein des nombreuses industries qui contribuent à la prospérité économique du Canada. Un crédit d'impôt pour les employeurs constitue un moyen d'atteindre cet objectif. Les incitatifs de cette nature contribueront à l'établissement de partenariats utiles entre les employeurs, la main-d'œuvre et les programmes de formation et, pour leur part, ceux-ci contribueront à l'accroissement de la productivité économique du Canada.

Comme l'ont indiqué Murray et coll. dans *Addressing Canada's Literacy Challenge: A Cost/Benefit Analysis*, [traduction] « selon des rapports récents, la littératie est importante pour la performance macro-économique, et les écarts quant au niveau moyen de littératie permettent d'expliquer 55 % des écarts quant aux taux de croissance à long terme du PIB per capita et de la productivité de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE. Il est également établi que la répartition des compétences en littératie a un impact; en effet, un nombre élevé d'adultes ayant de faibles compétences a effet inhibiteur sur la croissance du PIB... » Dans *l'économie du savoir* globale, il est entendu que la littératie et les compétences essentielles acquerront de plus en plus d'importance, non le contraire.

Recommandation deux - surveiller le processus de consultation en rapport avec les ententes sur le développement du marché du travail (EDMT)

Les ententes sur le développement du marché du travail constituent un mécanisme de première importance et nécessaire pour le transfert des fonds fédéraux aux provinces et aux territoires. Les EDMT permettent aux provinces et aux territoires de s'occuper des besoins au niveau régional. La toute dernière série d'ententes a permis de créer des

emplois, de stimuler l'économie et de protéger le Canada des pires répercussions de la récession mondiale.

Nous recommandons une approche pancanadienne davantage coordonnée en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre permettant d'assurer que tous les Canadiens ont accès à l'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles dont ils ont besoin. La main-d'œuvre canadienne est très mobile et les limites qui séparent les provinces et les territoires ne comptent pas pour les personnes à la recherche d'un emploi. Nous savons grâce à l'EIAA et à d'autres travaux de recherche que les adultes ayant des compétences élevées en littératie travaillent davantage, sont moins susceptibles d'être en chômage, ont un revenu d'emploi supérieur, demeurent moins longtemps en chômage et comptent moins sur les transferts gouvernementaux.

En juin 2009, à la Conférence internationale sur le financement de l'éducation aux adultes pour le développement tenue à Bonn, en Allemagne, les organismes participants ont émis une série de recommandations concernant le plan d'action de la sixième Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation aux adultes (CONFINTEA VI) qui a eu lieu au Brésil en décembre 2009. Une de ces recommandations exhorte les gouvernements nationaux à « consacrer au minimum 6 % du PNB à l'éducation, dont au moins 6 % pour l'éducation des adultes, en réservant la moitié de ce montant aux programmes d'alphabétisation indispensables ». Au Canada, il faudrait inclure dans ce montant des ajustements annuels dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail à partir de 2011–2012.

Le gouvernement fédéral doit renforcer ses mécanismes de surveillance du processus de consultation EDMT. Les adultes dont les qualifications sont inférieures au niveau 3 d'après l'EIAA ont du mal à réussir des cours de formation ou de recyclage faute de posséder les compétences élémentaires requises. Les organismes qui s'occupent de cette clientèle savent et comprennent quels sont les types d'assistance et de formation nécessaires. Bien que les ententes EDMT (et les ententes modificatives omnibus connexes) conclues avec chaque province et territoire exposent clairement les rouages et

les éléments du processus de planification annuelle, au cours des deux premières années du nouveau cycle de financement EDMT, ces organismes communautaires clés n'ont pas été consultés dans de nombreux cas. Grâce à la mise au point d'une stratégie nationale en matière d'éducation des adultes davantage coordonnée au chapitre du perfectionnement de la main-d'œuvre, il sera possible d'établir des politiques et des ententes bilatérales suivant lesquelles la littératie et les compétences essentielles constituent un fondement essentiel de la prospérité économique ainsi que de la santé et du bien-être de tous les Canadiens. Cela garantirait que les fonds EDMT sont dirigés vers les organismes possédant les connaissances et les compétences requises pour dispenser une telle formation.

Recommandation trois - enchâsser une stratégie en matière d'apprentissage de la littératie et des compétences essentielles dans la Stratégie sur l'économie numérique prévue

Nous applaudissons et soutenons l'élaboration de la Stratégie nationale sur l'économie numérique. L'économie du Canada a besoin d'un plan pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un service Internet de grande qualité. La recherche stratégique sur la fracture numérique et les problèmes d'accès devrait permettre d'établir un cadre à partir duquel il sera possible d'élaborer une solide stratégie nationale en matière d'apprentissage numérique.

Il faut que l'accès au service Internet haute vitesse soit abordable. Il est tout aussi important d'offrir aux Canadiens la possibilité d'acquérir les compétences et les connaissances de base nécessaires pour participer avec succès au monde numérique. Ceci est tout spécialement important dans les collectivités rurales et éloignées où la technologie numérique constitue un élément essentiel de la réussite.

Tandis que l'économie du savoir continue d'évoluer, de nombreux Canadiens sont laissés pour compte. Beaucoup de Canadiens adultes n'ont pas bénéficié d'un apprentissage des compétences numériques ni d'une formation en informatique lorsqu'ils fréquentaient

l'école. Beaucoup d'autres Canadiens – principalement au sein des segments de population vulnérables – n'ont pas accès à la technologie à leur domicile et sont en retard par rapport aux autres au chapitre du développement des compétences numériques.

Il faudrait annexer à l'économie numérique un programme de formation grâce auquel les Canadiens pourront apprendre non seulement à utiliser un ordinateur et des dispositifs numériques mais aussi la façon de s'en servir tout en protégeant leur identité et leur propriété. La stratégie devrait aussi donner aux travailleurs un accès aux possibilités sur le marché du travail et offrir aux employeurs un accès à une main-d'œuvre très au fait de la technologie.

CONCLUSION

Il est largement admis que l'éducation des adultes favorise l'employabilité et le bien-être général de la population. Toutefois, faute d'avoir un bagage de compétences élémentaires suffisant, jusqu'à 43 % des citoyens canadiens se trouvent désavantagés.

Selon certaines estimations, le taux de retombées des investissements dans les services de perfectionnement de la littératie et des compétences essentielles pourrait atteindre jusqu'à 251 % par an⁶. Parmi les avantages économiques majeurs qui en découlent, mentionnons une meilleure productivité de la main-d'œuvre, une plus grande sécurité au travail, un accroissement du bassin de compétences dans lequel les employeurs peuvent puiser et un nombre accru d'adultes capables de suivre des cours de formation et de recyclage.

Nous croyons que la prospérité économique du Canada dépend d'une approche à plusieurs volets en matière de littératie et d'apprentissage et d'amélioration des compétences essentielles. Il faut que le Canada investisse dans la formation et l'éducation pour éliminer le chômage et assurer une main d'œuvre compétente pour occuper les emplois disponibles.

Notes de fin

¹ Au Canada, on prend en compte neuf compétences précises jugées « essentielles », soit : lecture de textes, utilisation de documents, calcul, écriture, communication orale, travail avec autrui, utilisation d'un ordinateur, apprentissage continu et capacité de raisonnement (sous-catégorie qui inclut la capacité de résoudre des problèmes, la prise de décision, la pensée critique, la capacité de planifier et d'organiser les tâches, la mémoire et la capacité de trouver des informations.) On peut se renseigner plus en détail à ce sujet sur le site : <http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/ACE/profils/profils.shtml>.

² Au Canada, 99 % des entreprises comptent moins de 500 employés et ces entreprises emploient 64 % des travailleurs dans le secteur privé. Source : *L'impact économique du Programme de financement des petites entreprises du Canada*, Industrie Canada, 2008.

³ Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA), voir le site :

<http://www.hrsdc.gc.ca/eng/hip/lld/nls/Surveys/ialscrbk.shtml>; pour obtenir plus de renseignements concernant l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, voir le site : <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Statcan/89-603-X/89-603-XWE-part1.pdf>.

⁴ « *Littératie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* », Statistique Canada et OCDE, 1995.

⁵ Commission européenne sur l'éducation et la formation, 2009, http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm.

⁶ Murray, Scott et coll., *Addressing Canada's Literacy Challenge: A cost/benefit analysis*, DataAngel, 2009.